



L'oeuvre de Pierre Marion depuis le vestibule d'entrée : elle avait été conçue pour être vue depuis l'intérieur également, cf. notice descriptive de l'artiste "l'espace aménagé est perçu du hall, et il est nécessaire, de l'intérieur de celui-ci, de pouvoir accéder visuellement à la totalité de l'oeuvre, ce qui, en conséquence, exclut une hauteur excessive".

IVR84_20226301622NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation